



OR 2723

CONFIDENTIEL

Genève, le 29 novembre 2013

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
Rabat

Destinataires principaux : Cab - MD - SG - DG8.1 - DG8.3

Objet: Projet de visite au Maroc de la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme.
Réf. : M/F n° 2641 du 22 novembre 2013.

Comme suite à mon fax cité en référence, j'ai l'honneur vous informer que j'ai eu, ce matin, un entretien avec notre ami au HCDH, qui vient de rentrer de mission, auprès duquel je me suis enquis sur les dessous de la demande de la Haut Commissaire de l'envoi d'une mission technique au Sahara préalablement à se rendre à Rabat.

Ci-après les informations qu'il a bien voulu me confier :

* La Haut Commissaire a reçu un flot de critiques venant de New York au lendemain de sa décision de limiter sa visite à Rabat uniquement, dont elle a charge son adjointe de me communiquer, objet de mon fax n° du 2469 du 2 novembre 2013.

* Son représentant à New York, M. Ivan Simonovic, M. Christopher Ross, Envoyé personnel du SG de l'ONU pour la Sahara, ainsi que M. Wolfgang Weisbrod-Weber, Représentant spécial du SG de l'ONU pour le Sahara et chef de la MINURSO, lui ont exprimé leur opposition à cette décision.

* Cette fronde à son égard a été confortée par l'entrée en lice du DPKO et du DPA. Ces deux Départements lui ont carrément demandé de sursoir à sa visite à Rabat si aucun déplacement n'est prévu au Sahara.

* Afin de contourner cette conditionnalité, la Haut Commissaire a alors proposé l'envoi d'un de ses Directeurs en mission technique au Sahara avant sa visite à Rabat -c.f. mon fax cite en référence-.

* Les collaborateurs de la Haut Commissaire, notamment son adjointe Mme Flavia Pansieri et le Directeur des Opérations sur le terrain, M. Anders Kompass, lui ont fait part de leurs craintes que cette condition de mission technique ne fasse totalement capoter sa visite au Maroc, en arguant que :

- les Procédures spéciales visitent régulièrement le Sahara ;
- M. Christopher Ross fait de même ;
- M. Wolfgang Weisbrod-Weber est en contact avec tous les acteurs au Sahara ;

- La Mission permanente du Maroc à Genève est l'une des plus actives au sein du Conseil des Droits de l'Homme et coopère pleinement avec l'Office;

* Les collaborateurs de la Haut Commissaire se sont même interrogés sur les véritables motivations de ces pressions tout azimut au sujet de sa visiter au Maroc.

Notre ami a conclu que c'est pour la première fois durant toute sa carrière au HCDH qu'il assiste à autant de pressions et autant d'intervenants pour le déplacement de la Haut Commissaire dans un pays.

L'Ambassadeur, Représentant Permanent



